

– CAHIER DU PROPRIÉTAIRE –

# MA BANDE RIVERAINE, J'EN PRENDS SOIN!



Organisme de  
bassin versant



Ce projet a été réalisé conjointement par le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries et l'organisme de bassin versant de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA).

### **Direction**

Francine Trépanier, directrice générale (OBV CARA)

Sophie Lemire, M.sc. directrice générale (ZIP des Seigneuries)

### **Coordination du projet**

Karine Loranger, technicienne forestière – chargée de projets (OBV CARA)

Noémie Lafortune, M. Sc. – chargée de projets (ZIP des Seigneuries)

### **Rédaction et caractérisation des rives**

Marie-Pier Dubois-Gagnon, M. Sc. – technicienne en ressources naturelles (OBV CARA)

Catherine Bérubé, étudiante à la technique en bioécologie au Cégep de Saint-Laurent (OBV CARA)

Noémie Lafortune, M. Sc. – chargée de projets (ZIP des Seigneuries)

Karine Loranger, technicienne forestière – chargée de projets (OBV CARA)

Victor Lisembart, M. Sc. – chargé de projets (ZIP des Seigneuries)

Manon Dépelteau – contractuelle (ZIP des Seigneuries)

La réalisation de ce projet a été possible grâce au soutien financier et technique de :



# TABLE DES MATIÈRES

NOS ORGANISMES .....	3
Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries .....	3
Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption.....	3
PRÉSENTATION DU PROJET .....	4
LA RIVIÈRE SAINT-JEAN.....	6
À PROPOS DES BANDES RIVERAINES.....	7
Une bande riveraine, c'est quoi? .....	7
Quel est la valeur de votre bande riveraine? .....	7
Quelle est la réglementation associée aux bandes riveraines?.....	8
LES BANDES RIVERAINES DE LA RIVIÈRE .....	9
TOUT SUR VOTRE BANDE RIVERAINE .....	5
À VOUS DE JOUER .....	13
CHOISIR SES VÉGÉTAUX.....	15
Les arbres .....	15
Les arbustes.....	16
Les herbacées.....	17
EXEMPLE D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT .....	18
EN FAIRE ENCORE PLUS .....	19
RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES .....	20
RÉFÉRENCES.....	21

# NOS ORGANISMES

---

## Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

### ZIP des Seigneuries



Fondé en juin 2000, le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, par la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et usages liés au fleuve Saint-Laurent et ce, dans une perspective de développement durable. Son territoire d'intervention est situé entre l'archipel de Montréal et le delta des Îles de Berthier-Sorel. Son territoire a une superficie de 98 km<sup>2</sup>, représentant 91 km de rives. Il recoupe le territoire de trois MRC : L'Assomption, d'Autray et Marguerite d'Youville.

Ses principaux mandats sont l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre d'un plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE). Ce plan d'action reflète les préoccupations de la communauté, permet de cerner les problématiques environnementales associées au fleuve et de cibler les priorités d'actions sur le territoire du Comité ZIP des Seigneuries. De plus, la concertation et l'implication citoyenne sont les moteurs des projets déployés par le Comité.

## Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption

### OBV CARA

Fondée en avril 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA), est un organisme environnemental en constante évolution qui détient plus de 35 années d'expérience en matière de protection, de conservation et de mise en valeur des lacs et cours d'eau. En 2002, elle a été officiellement reconnue comme organisme de bassin versant (OBV) par le Ministère nommé à cette époque Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Son territoire d'intervention de près de 4 500 km<sup>2</sup>, recoupe ceux de 11 MRC et 55 municipalités. Elle coordonne la gestion intégrée de l'eau par bassin versant sur son territoire et collabore avec les acteurs de l'eau pour la mise en œuvre de son Plan directeur de l'eau, lequel a reçu l'approbation gouvernementale en avril 2016.



Son comité de concertation a identifié 4 problématiques prioritaires sur son territoire :

1. Des plans d'eau en santé et la protection et conservation des écosystèmes aquatiques et riverains
2. Une meilleure gestion des eaux municipales
3. Limiter la progression ou l'introduction d'espèces exotiques envahissantes
4. Acquisition, partage et actualisation des connaissances

# PRÉSENTATION DU PROJET

Ce cahier a pour objectif d'aider les propriétaires à mieux comprendre l'importance et l'état de leur bande riveraine. Il contient d'ailleurs plusieurs recommandations afin de les aiguiller dans l'amélioration de celle-ci. Dans la rivière Saint-Jean, la qualité des rives a un impact direct sur la **perchaude**. La qualité de l'habitat de cette espèce dépend des bandes riveraines, notamment pour sa **reproduction**. En effet, la perchaude a besoin de la **végétation terrestre** se retrouvant sous l'eau au printemps afin d'y accrocher ses œufs. Elle a d'autant plus besoin de ces supports de ponte puisque la population de perchaude ne cesse de diminuer dans la rivière Saint-Jean (Direction de la protection de la faune de Lanaudière, comm. pers.).



## LA PERCHAUDE



### Nom latin :

*Perca flavescens*



### Description physique :

Elle peut facilement être identifiée par ses flancs marqués de sept bandes verticales et ses nageoires orangées. Sa taille varie de 10 à 25 cm.



### Alimentation :

Elle se nourrit principalement d'invertébrés aquatiques et de petits poissons.



### Reproduction :

Durant le printemps, entre la mi-avril et le début mai.



### Œufs :

Les femelles pondent des œufs en un long chapelet gélatineux replié sur lui-même en forme d'accordéon.

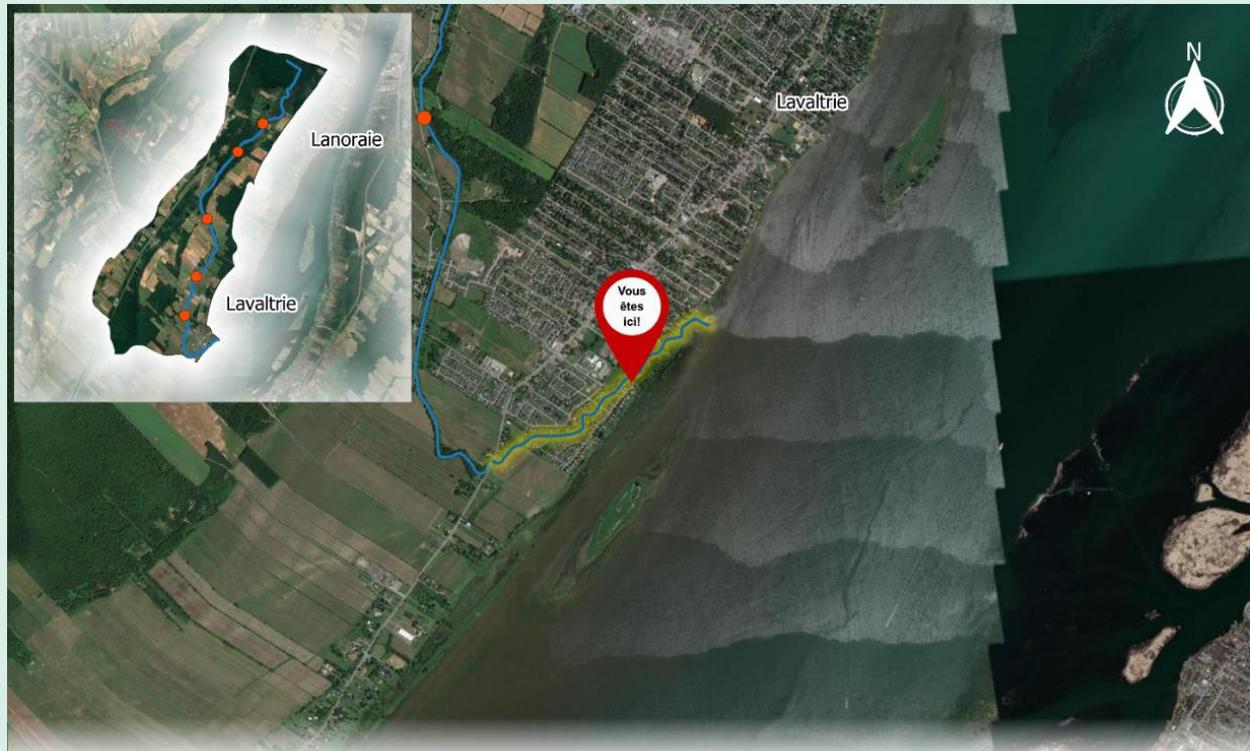


### Support de ponte :

Les œufs sont déposés sur des objets submergés au printemps tels que des arbres morts, des branches d'arbuste ou des racines d'arbre.

# LA RIVIÈRE SAINT-JEAN

La rivière Saint-Jean, d'une longueur d'environ 22 km, est un sanctuaire pour plusieurs espèces de poissons, dont le grand brochet, le doré jaune et la barbotte brune. Elle figure parmi les 30 écosystèmes prioritaires du sud de Lanaudière. La rivière Saint-Jean se situe dans les municipalités de Lanoraie et de Lavaltrie. Elle prend sa source dans les Tourbières-de-Lanoraie et se jette dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Lavaltrie. La rivière Saint-Jean a deux tributaires : le cours d'eau Boisjoli et la rivière Saint-Antoine. Elle comporte cinq barrages qui ont été construits entre les années 1979 et 1986 afin d'améliorer l'irrigation des terres agricoles.



- Zone ciblée par le projet
- Rivière Saint-Jean
- Barrages

0 500 1 000 m  
1:27 000

Projection :  
NAD 83, MTM zone 8

Source :  
Géobase du réseau  
hydrographique du Québec  
(GRHQ)



**Organisme de  
bassin versant**

Zone de gestion intégrée  
des ressources en eau  
L'Assomption

© CARA, Août 2021

# À PROPOS DES BANDES RIVERAINES

## Une bande riveraine, c'est quoi?

Une bande riveraine est une **bande de végétation naturelle** et permanente bordant un cours d'eau ou un plan d'eau. C'est aussi une zone de transition entre les écosystèmes aquatiques et terrestres. La bande riveraine commence à partir de la ligne naturelle des hautes eaux, c'est-à-dire l'endroit où **le niveau de l'eau est à son maximum**. Idéalement, la bande riveraine est composée des trois strates de végétation, soit d'arbres, d'arbustes et d'herbacées. Une bande riveraine bien adaptée ou adéquate ne nécessite **aucun entretien**.

## Quelle est la valeur de votre bande riveraine?

Une bande riveraine en santé offre plusieurs avantages qui jouent en votre faveur!

### Barrière contre l'érosion

Les racines des végétaux augmentent la résistance de la rive face à l'érosion en retenant le sol. La bande riveraine permet donc d'éviter la perte de terrain.

### Protection contre le réchauffement

L'ombre créée par les végétaux surplombant le cours d'eau diminue le réchauffement de l'eau. L'eau froide contient plus d'oxygène nécessaire à la faune aquatique.

### Régule le cycle hydrologique

La végétation sert d'éponge en absorbant l'eau lors des précipitations et libère l'eau emmagasinée par la transpiration. La bande riveraine diminue donc l'ampleur des inondations et des sécheresses.

### Habitat pour la faune

La bande riveraine augmente la biodiversité en constituant un attrait pour la faune. Les végétaux servent aux déplacements, à l'alimentation et d'abri pour la faune.

### Maintenir la qualité du paysage

Les végétaux brisent la monotonie du paysage par leur beauté, leurs couleurs et leurs formes.

### Filtre contre les sédiments et les polluants

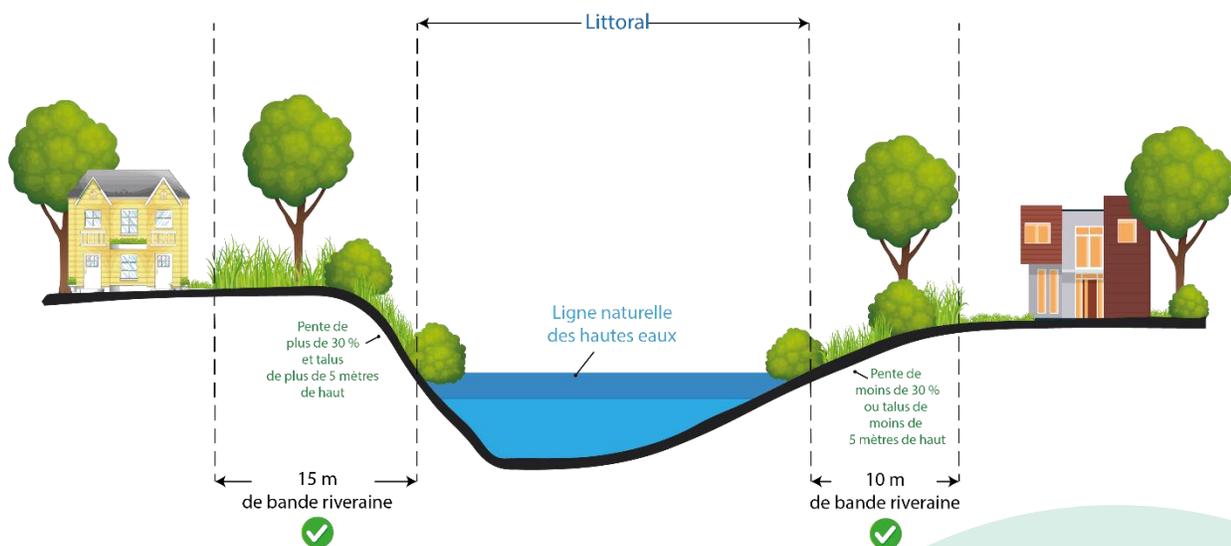
La végétation freine le ruissellement de l'eau. Une grande partie des sédiments et des polluants sont alors retenus dans la bande riveraine et n'atteignent pas le cours d'eau.

### Brise-vent

La bande riveraine diminue la vitesse des vents. Elle réduit donc les dommages causés aux infrastructures.

## Quelle est la réglementation associée aux bandes riveraines?

- ✓ Les bandes riveraines doivent avoir **10 ou 15 mètres** de profondeur. La profondeur minimale d'une bande riveraine est de **10 mètres** (33 pieds) lorsque le talus a une pente douce (inférieure à 30 %) ou une hauteur est de moins de 5 mètres, tandis que la profondeur minimale doit être **15 mètres** (49 pieds) lorsque le talus a une pente abrupte (supérieure à 30 %) et une hauteur de plus de 5 mètres.
- ✗ Tous les travaux sont interdits dans la bande riveraine sauf quelques exceptions. Il est interdit : **de tondre, de débroussailler, de brûler ou d'abattre des arbres, d'épandre de l'engrais, des pesticides, du compost ou du paillis et d'aménager une plage.**
- ✓ Il est permis d'aménager un **petit sentier sinueux** donnant accès au cours d'eau. Dans le cas où le talus a une pente douce (inférieure à 30 %), il est possible d'avoir un sentier de 5 mètres de largeur maximum.
- ✓ Il est permis d'élaguer une fenêtre végétale de 5 mètres de large afin de conserver une visibilité sur le cours d'eau.



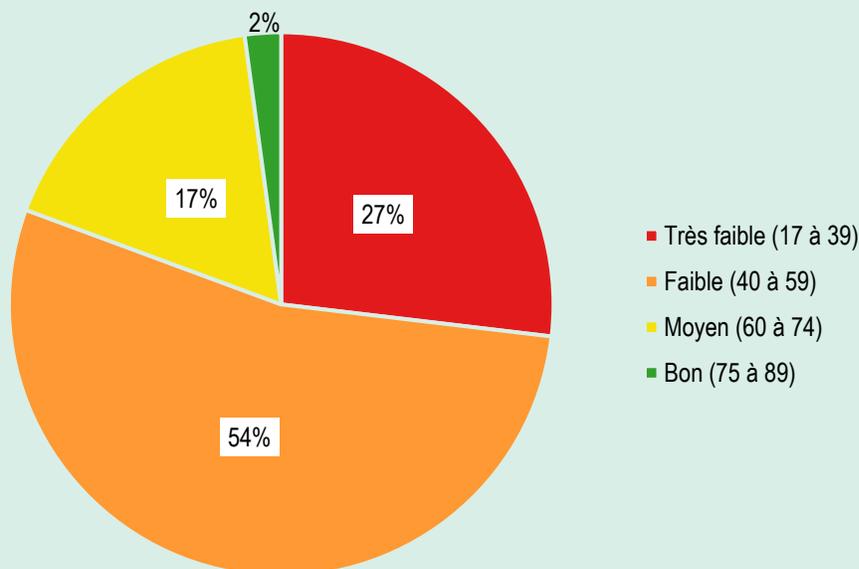
### La ligne naturelle des hautes eaux, c'est....

- L'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres
- L'endroit où le niveau d'eau est à son maximum en période de crue.
- La limite du niveau d'eau lors des inondations aux récurrences de deux ans.

## LES BANDES RIVERAINES DE LA RIVIÈRE

L'indice de qualité de la bande riveraine (IQBR) a été utilisé afin d'évaluer la capacité du milieu riverain à remplir, de manière efficace, ses rôles. Il est basé sur le pourcentage de la rive couvert par les arbres, les arbustes, les herbacées, la pelouse, les infrastructures, etc., auxquels on associe un facteur de pondération. L'IQBR permet d'obtenir un résultat situé entre 17 et 100. Plus le résultat est élevé, plus la bande riveraine est de bonne qualité.

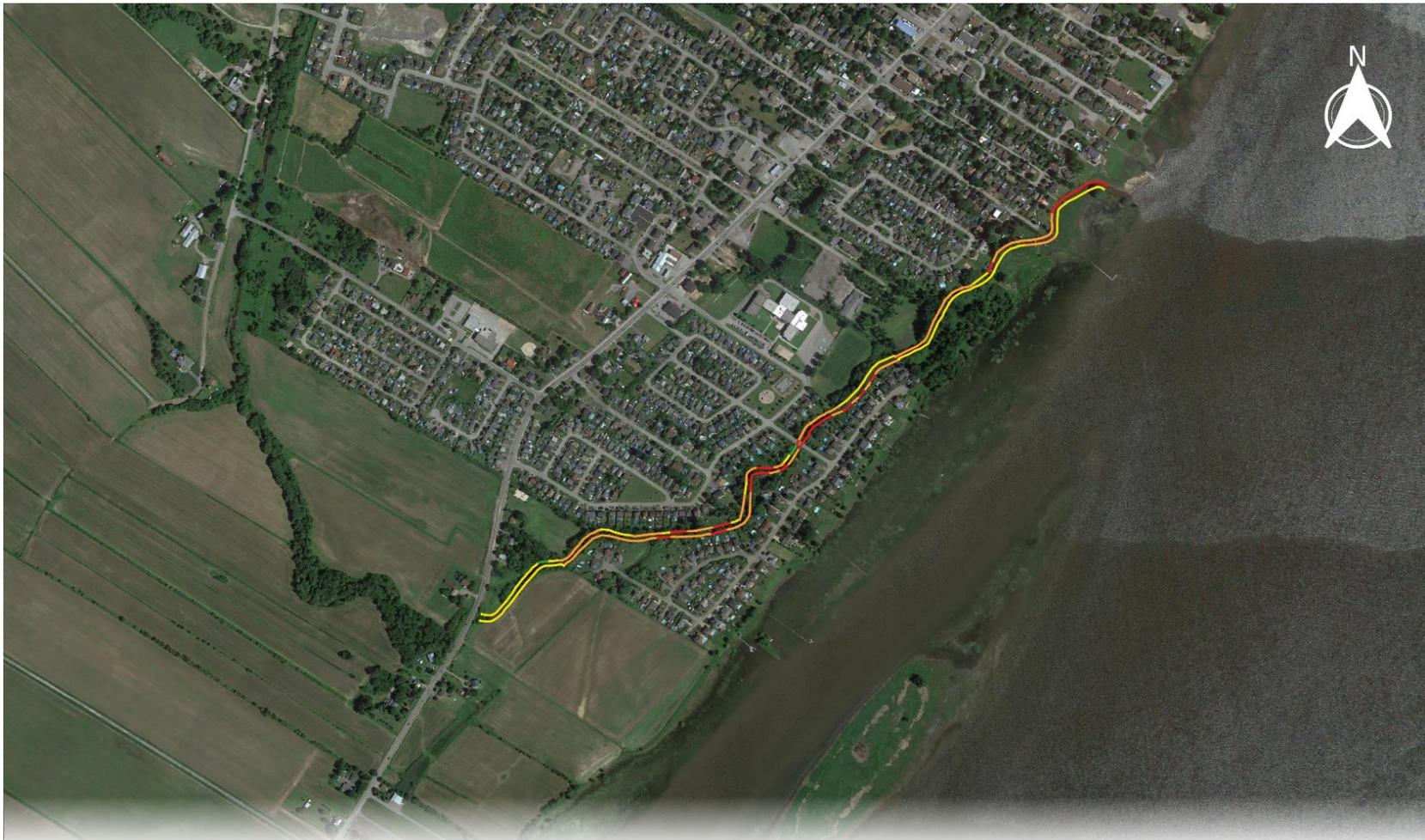
La qualité des bandes riveraines de la rivière Saint-Jean entre son embouchure au fleuve Saint-Laurent et la route Notre-Dame à Lavaltrie est majoritairement classifiée comme faible (figure 1; 2). Il y a 27 % des bandes riveraines qui sont de très faible qualité, 54 % de faible qualité, 17 % de qualité moyenne et 2 % de bonne qualité (figure 1; 2). Il y a présence d'érosion des berges sur 90 % des terrains caractérisés et l'érosion avait une intensité moyenne dans la majorité des cas. La présence d'une plante exotique envahissante, est confirmée dans 55 % des rives visitées.



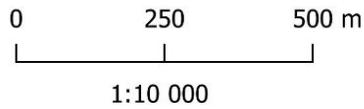
**Figure 1.** Répartition des classes de l'indice de qualité de la bande riveraine le long d'un tronçon de la rivière Saint-Jean située entre son embouchure au fleuve Saint-Laurent et la route Notre-Dame à Lavaltrie.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

Une plante exotique envahissante est une plante introduite, volontairement ou non, hors de son aire de répartition naturelle. Elle colonise et domine rapidement son nouvel habitat au détriment des espèces indigènes.



- Très faible (17-39)
- Faible (40-59)
- Moyen (60-74)
- Bon (75-89)



Projection :  
NAD 83, MTM zone 8

Source :  
Géobase du réseau  
hydrographique du Québec  
(GRHQ)



**Organisme de  
bassin versant**

Zone de gestion intégrée  
des ressources en eau  
L'Assomption

© CARA, Octobre 2021

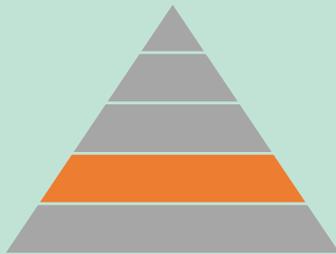
**Figure 2.** Indice de qualité des bandes riveraines longeant le tronçon de la rivière Saint-Jean situé entre son embouchure au fleuve Saint-Laurent et la route Notre-Dame à Lavaltrie

# TOUT SUR VOTRE BANDE RIVERAINE

Voici un exemple de résultats présenté aux propriétaires riverains:



Le pointage de votre bande riveraine est de **47** étant donné qu'elle est composée de beaucoup de pelouse.



La qualité de votre bande riveraine est **faible**. Afin de l'améliorer, il faudrait revégétaliser la portion qui est actuellement engazonnée.



La largeur de votre bande riveraine est de **moins de 5 mètres** (16 pieds). Selon la réglementation, la bande riveraine devrait mesurer minimalement **10 mètres** (33 pieds) étant donné que la hauteur de votre talus est moins de 5 mètres et que sa pente est abrupte (supérieure à 30%).



Il y a de l'érosion à une intensité **moyenne** en bordure de votre terrain.

## PSITT....

N'entreposez pas vos rognures de gazon et vos résidus ligneux dans la bande riveraine. Leur décomposition contribue à la pollution des cours d'eau! Il est plutôt conseillé de s'en débarrasser via le compostage, service offert par la Ville de Lavaltrie.



# À VOUS DE JOUER

---

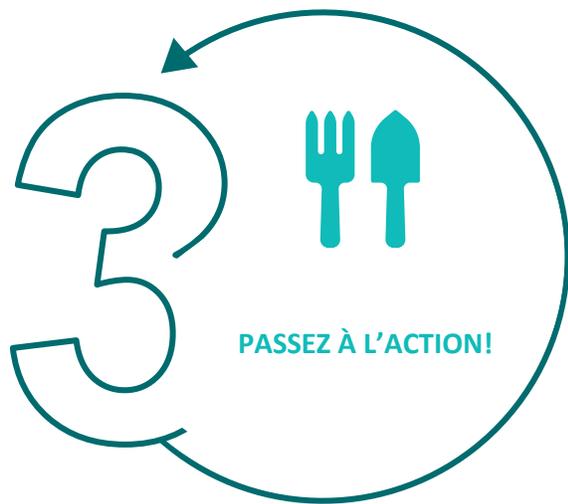
Les propriétaires riverains ont la responsabilité de préserver ou de restaurer une bande riveraine conforme et en santé. Afin d'améliorer la qualité de celle-ci, ils peuvent :



- ✓ Cesser de tondre leur pelouse dans la bande riveraine
  - Simple et rapide
  - La nature fera son œuvre
- ✓ En profiter pour repenser l'aménagement de leur terrain
  - Éliminer ou déplacer toutes perturbations (matériaux, bois de chauffage, foyer, etc.)
  - Lorsque possible, relocaliser le cabanon ou le spa au-delà de la bande riveraine. Sinon, compenser la superficie occupée par les infrastructures en élargissant une portion de la bande riveraine.



- ✓ S'inspirer de la nature et opter pour des espèces **indigènes** adaptés à leur terrain.
  - Les végétaux indigènes sont adaptés à notre climat, ont un meilleur taux de survie et nécessitent peu d'entretien.
  - Les plantes exotiques envahissantes sont une menace pour l'intégrité des écosystèmes.
- ✓ Évaluer les conditions physiques de leur terrain : lumière, superficie, type de sol, zone de rusticité, etc., afin de planter les bons végétaux à la bonne place.
- ✓ Sélectionner des végétaux dans chacune des **3 strates** : arbres, arbustes et herbacées.



- ✓ Communiquer avec la Ville de Lavaltrie pour obtenir de l'information quant à la réglementation et les permis nécessaires pour l'aménagement de votre bande riveraine
- ✓ Réaliser un plan d'aménagement
  - Vous pouvez le faire vous-même ou demander l'aide d'un professionnel
  - Évaluer la quantité de végétaux nécessaire
  - Localiser les bâtiments et aménagements existants
- ✓ Il ne reste plus qu'à planter!
  - Planter au printemps jusqu'à la fin du mois de juin ou à l'automne dès la mi-août.
  - Disposer les plants quinconce, décalés d'une rangée à l'autre, sur votre terrain et procédez à la plantation.

Plantation en quinconce :



- Si vous plantez sur un terrain gazonné, il suffit de planter directement dans le sol en détournant le rond nécessaire à la plantation.
- Penser à arroser vos végétaux après la mise en terre et de façon régulière dans les semaines suivantes (2-3 fois par semaine)
- Vous pourrez désherber légèrement le pourtour des végétaux pour favoriser leur implantation et ne taillez que le bois mort.

#### ATTENTION!

Nous avons identifié de l'**herbe à puce**, une plante vénéneuse, sur votre terrain. Sa sève contient de l'urushiol, une substance toxique. Cette substance cause une forte réaction cutanée se manifestant par des démangeaisons, de la douleur, de l'enflure, de la rougeur et des cloques.



# CHOISIR SES VÉGÉTAUX

## Les arbres

Dans les bandes riveraines, les arbres permettent de stabiliser les berges, servent de brise-vent naturel et créent de l'ombre. Ils doivent être plantés sur le replat de votre terrain. Voici une suggestion d'arbres à planter dans la bande riveraine :

	Description	Hauteur (m)	Exposition	Humidité
 <p><b>Amélanchier du Canada</b> <i>Amelanchier canadensis</i></p>	 <p>Petit arbre ayant une floraison <b>printanière</b> de coloration blanche et spectaculaire; produit des fruits pourpres appréciés des oiseaux</p>	5 à 10		Moyenne
 <p><b>Bouleau gris</b> <i>Betula populifolia</i></p>	 <p>Très similaire au bouleau à papier; arbre pionnier adapté à une grande variété de sols</p>	10 à 15		Faible à moyenne
 <p><b>Érable rouge</b> <i>Acer rubrum</i></p>	 <p>Grand arbre s'adaptant à tout type de sol; magnifique coloration rouge écarlate à l'automne</p>	18 à 20	 	Moyenne à élevée
 <p><b>Mélèze Laricin</b> <i>Larix laricina</i></p>	 <p>Aiguilles vert tendre et très douces au toucher; aiguilles tombant à l'automne</p>	18 à 21		Faible à élevée
 <p><b>Sorbier d'Amérique</b> <i>Sorbus americana</i></p>	 <p>Petit arbre à floraison blanche au <b>début de l'été</b>; grappes de baies orangées très appréciées des oiseaux</p>	3 à 9		Moyenne

 Comestible  Attire la faune et les pollinisateurs  Soleil  Mi-ombre

## Les arbustes

Les arbustes agissent comme barrière contre l'érosion et retiennent les sédiments ainsi que les polluants avant qu'ils n'atteignent le cours d'eau. Voici une suggestion d'arbustes à planter dans la bande riveraine :

	Description	Hauteur (m)	Exposition	Humidité
 <p><b>Bleuet à feuilles étroites</b> <i>Vaccinium angustifolium</i></p>	<p>Floraison <b>estivale</b> blanche attirant les pollinisateurs; fruit bleu très savoureux; coloration automnale écarlate</p>	0,2 à 0,6	☀️🌑	Faible à moyenne
 <p><b>Cornouiller stolonifère</b> <i>Cornus stolonifera</i></p>	<p>Tiges rouges; floraison <b>estivale</b> blanche suivie des fruits blancs attirant les oiseaux; excellent pour stabiliser les berges.</p>	1 à 3	☀️🌑	Faible à élevée
 <p><b>Millepertuis de Kalm</b> <i>Hypericum kalmianum</i></p>	<p>Arbuste buissonnant de forme arrondi; floraison <b>estivale</b> très abondante</p>	0,8 à 0,9	☀️	Faible
 <p><b>Ronce odorante</b> <i>Rubus odoratus</i></p>	<p>Floraison <b>estivale</b>; grosses fleurs roses très jolies; fruits comestibles ressemblant aux framboises</p>	1 à 2	☀️🌑🌑	Moyenne à élevée
 <p><b>Spirée à larges feuilles</b> <i>Spiraea alba var. latifolia</i></p>	<p>Floraison <b>estivale</b> blanche à rose pâle en plumeau; adapté aux conditions les plus difficiles</p>	0,6 à 1,5	☀️	Moyenne

🍓 Comestible 🐦 Attire la faune et les pollinisateurs

🌸 Fleurs attrayantes ☀️ Soleil 🌑 Mi-ombre ● Ombre

### SAVIEZ-VOUS QUE ...

Le cornouiller stolonifère est souvent utilisé par la perchaude comme **support de ponte**.

## Les herbacées

Les herbacées permettent de couvrir le sol rapidement au printemps et de filtrer les eaux de ruissellement. Voici une suggestion d'herbacées à planter dans la bande riveraine :

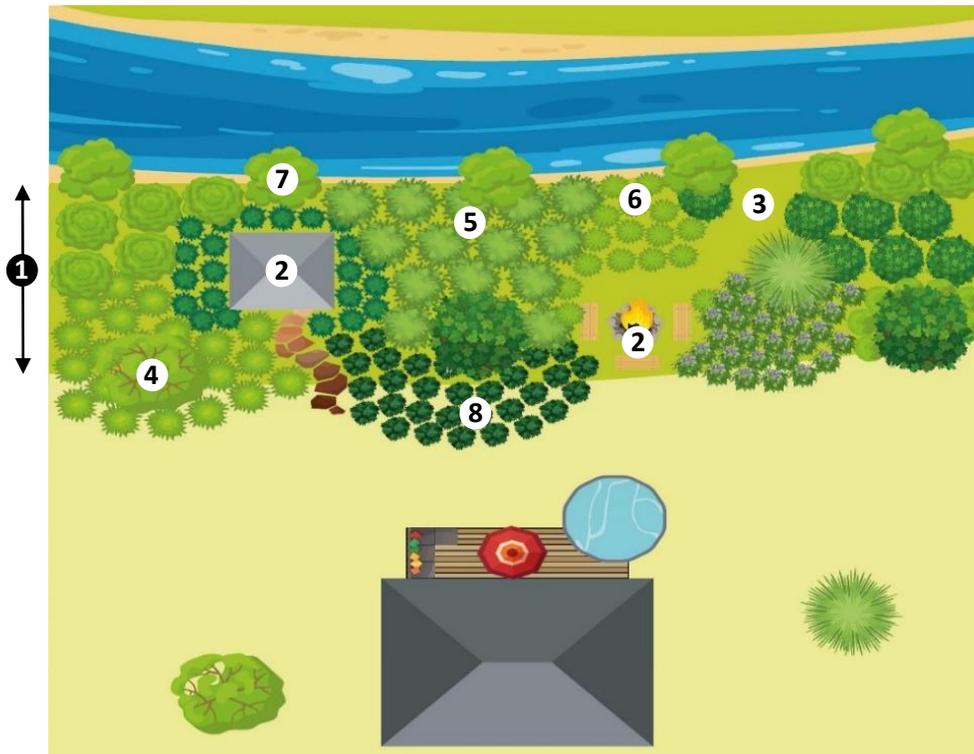
	Description	Hauteur (m)	Exposition	Humidité
 <p><b>Ancolie du Canada</b> <i>Aquilegia canadensis</i></p>	 Floraison <b>printanière</b> de fleurs rouges au cœur jaune; source de nectar pour les colibris; feuillage vert bleuté	0,3 à 0,6		Faible à moyenne
 <p><b>Asclépiade commune</b> <i>Asclepias syriaca</i></p>	 Très importante pour la reproduction du papillon monarque; floraison <b>estivale</b> rose	0,9 à 1		Faible à moyenne
 <p><b>Aster de Nouvelle-Angleterre</b> <i>Eurybia novae-angliae</i></p>	 Floraison <b>estivale</b> persistante à <b>l'automne</b> ; fleurs violacées au cœur jaune attirant les pollinisateurs	0,5 à 1,5		Faible à moyenne
 <p><b>Monarde fistuleuse</b> <i>Monarda fistulosa</i></p>	 Floraison <b>estivale</b> de couleur lilas attirant les pollinisateurs; légèrement parfumée	0,45 à 0,9		Moyenne
 <p><b>Onoclée sensible</b> <i>Onoclea sensibilis</i></p>	 Magnifique fougère de coloration vert tendre à l'ombre, mais prenant une teinte plus foncée lorsque exposée au soleil	0,7 à 0,9		Faible à élevée

 Fleurs attrayantes  
  Attire la faune et les pollinisateurs  
  Permet une vue sur la rivière  
 Soleil  
  Mi-ombre  
  Ombre

\*Pour avoir plus de suggestion de végétaux, visitez le <http://vegetaux.fihq.com>

# EXEMPLE D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT

Voici un exemple d'aménagement avec les éléments à considérer dans la réalisation d'un plan.



- 1** Largeur réglementaire de la bande riveraine  
Infrastructures présentes avant l'aménagement de la bande riveraine. Idéalement, les infrastructures seraient déplacées hors de la bande riveraine. Cependant, lorsqu'elles sont trop complexes à déplacer, il est possible de planter autour et de compenser leur superficie (voir #8).
- 2** Petit sentier réglementaire de biais avec la rive
- 3** Les arbres doivent être plantés sur le replat de votre terrain
- 4** Pour faire une barrière contre l'érosion, il est recommandé de planter une haie d'arbustes en bordure du talus.
- 5** Fenêtre de visibilité sur le cours d'eau grâce à des végétaux de petite taille.
- 6** Étant donné que les arbustes, tel que le cornouiller stolonifère, sont utilisés comme support de ponte par la perchaude, il est essentiel d'en planter près de la ligne des hautes eaux.
- 7** Afin de compenser la superficie occupée par les infrastructures, il est recommandé d'élargir des portions de la bande riveraine.
- 8**

## EN FAIRE ENCORE PLUS

Si les propriétaires riverains veulent en faire plus afin d'améliorer la qualité de la rivière Saint-Jean, ils peuvent :

# 1

### Disposer de leur eau de piscine au bon endroit!

L'évacuation dans les cours d'eau des eaux de vidange et de nettoyage à contre-courant (*backwash*) des piscines constitue une menace pour les écosystèmes et la vie aquatique. Il est recommandé de **rejeter l'eau sur votre propre terrain**. Le sol filtrera une partie des contaminants présents dans l'eau.

# 2

### Bien gérer son eau de pluie!

En grande quantité, les eaux de pluie ruissellent à la surface du sol avant de terminer leur course dans les cours d'eau avoisinants. Les eaux de pluie peuvent contenir des substances nocives pour la qualité de l'eau, telles que des pesticides, des engrais et des métaux lourds, en plus de causer de l'érosion des berges à fort débit. Pour préserver la qualité des cours d'eau, il est préférable de récupérer l'eau de pluie. La récupération de ces eaux permet également de réduire votre consommation d'eau potable, constitue une réserve d'eau non chlorée pour arroser et vous permet de ne plus être dépendant de l'horaire d'arrosage de votre municipalité. Il suffit de 1) connecter votre système de gouttières à un **baril récupérateur d'eau de pluie**, 2) aménager un **jardin de pluie** dans une dépression sur votre terrain ou de le relier au système de gouttières ou 3) **limiter les surfaces imperméables** sur votre terrain tels que l'asphalte, le béton et les sols compactés.

# 3

### Contrôler la propagation des plantes exotiques envahissantes!

Les deux espèces exotiques envahissantes les plus communes dans les bandes riveraines de la rivière Saint-Jean sont : 1) l'**anthrisque des bois** et 2) l'**érable à Giguère**. Les espèces exotiques envahissantes peuvent avoir de nombreux effets négatifs sur nos écosystèmes, tant sur le plan environnemental, économique que social. Parmi ses impacts, il y a la perte de biodiversité locale, une dégradation des écosystèmes, la perte des fonctions écologiques et une entrave aux activités récréatives. Pour se débarrasser des plantes exotiques envahissantes, il faut les identifier sur votre terrain, les retirer adéquatement et les jeter aux ordures en les mettant dans des sacs de plastique.

**Ne surtout pas les jeter dans le compost ou la nature et revégétaliser rapidement la zone contrôlée avec des plantes INDIGÈNES.**



# RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

---

## La bande riveraine

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec – <https://banderiveraine.org/>

Conseil des bassins versants des Mille-Îles – <https://cobamil.ca/gestes-citoyens-2/bande-riveraine/>

Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie – <https://obvaj.org/citoyens/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>

## Choisir ses végétaux

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec – <http://vegetaux.fihq.com/>

Aiglon Indigo – <https://www.aiglonindigo.com/>

Pépinière Rustique – <https://pepiniererustique.ca/>

## Ville de Lavaltrie

Service aux citoyens – <https://www.ville.lavaltrie.qc.ca/services-citoyens/environnement>

## Eau de piscine

Conseil des bassins versants des Mille-Îles – <https://cobamil.ca/gestes-citoyens-2/piscines/>

## La récupération de l'eau de pluie

Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie – <https://obvaj.org/citoyens/les-bonnes-pratiques/leau-de-pluie-et-de-ruissellement/>

## Plantes exotiques envahissantes

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>

Outil Sentinelle – <https://www.pub.enviroweb.gouv.qc.ca/scc/>

## RÉFÉRENCES

---

- Côté, C. (2006). *Suivi de la montaison de la perchaude Perca flavescens et caractérisation des rives de la rivière Saint-Jean, Lavaltrie, 2005*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune de Lanaudière.
- Comité de bassin de la rivière Chaudière. (2010). *La bande riveraine, un écosystème à sauvegarder*. Récupéré de [https://cobaric.qc.ca/wp-content/uploads/2013/12/Panneauinterpretation\\_Final.pdf](https://cobaric.qc.ca/wp-content/uploads/2013/12/Panneauinterpretation_Final.pdf) [Brochure]
- Dumas, R. 2009. *Le maintien des écosystèmes dans le Québec habité: un héritage pour les générations futures*. *Urbanité*. p. 24-26.
- Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec. (2013). *Plantation et entretien d'une bande riveraine: pour une restauration durable*. Récupéré de [http://www.grobec.org/pdf/action/Plantation\\_et\\_entretien\\_bande\\_riveraine\\_Pour\\_une\\_restoration\\_durable.pdf](http://www.grobec.org/pdf/action/Plantation_et_entretien_bande_riveraine_Pour_une_restoration_durable.pdf) [Brochure]
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (13 mai 2021). *Perchaude*. Récupéré de <https://mffp.gouv.qc.ca/faune/peche/poissons/perchaude.jsp>
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). (2015). *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Récupéré de <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (13 mai 2021). *Indice de qualité de la bande riveraine (IQBR)*. Récupéré de [https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco\\_aqua/IQBR/index.htm](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/IQBR/index.htm)
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (13 mai 2021b). *Protocole d'évaluation et méthode de calcul de l'indice de qualité de la bande riveraine (IQBR)*. Récupéré de [https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco\\_aqua/IQBR/protocole.htm](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/IQBR/protocole.htm)
- Mingelbier, M., Brodeur, P., & Morin, J. (2005). *Recommandations concernant les poissons et leur habitats dans le Saint-Laurent fluvial et évaluation des critères de régularisation du Système lac Ontario - Saint-Laurent*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche sur la faune
- MRC Roussillon. (2019). *Mon voisin, le cours d'eau: l'importance de la bande riveraine*. Récupéré de [https://roussillon.ca/wp-content/uploads/2019/05/MRC\\_CoursEAU\\_Depliant\\_VF\\_web.pdf](https://roussillon.ca/wp-content/uploads/2019/05/MRC_CoursEAU_Depliant_VF_web.pdf)
- Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie. (27 juillet 2021). *La bande riveraine*. Récupéré de <http://obvaj.org/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>
- Organismes de bassins versants du Québec. (4 novembre 2021). *L'eau de pluie et le ruissellement*. Récupéré de [https://cobamil.ca/wp-content/uploads/2018/03/L\\_eau\\_et\\_le\\_ruissellement.pdf](https://cobamil.ca/wp-content/uploads/2018/03/L_eau_et_le_ruissellement.pdf) [Brochure]
- Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean. (4 novembre 2021). *Bien gérer son eau de pluie*. Récupéré de <https://obvfleuvestjean.com/wp-content/uploads/2021/09/Guide-eau-de-pluie.pdf> [Brochure]
- Plourde-lavoie, P., & Sirois, P. (2016). *Revue et synthèse de la littérature scientifique sur la reproduction et les habitats des poissons fourrages de la zone littorale du lac Saint-Jean*. Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées, Université du Québec à Chicoutimi
- Saint-Jacques, N., & Richard, Y. (1998). *Développement d'un indice de qualité de la bande riveraine: application à la rivière Chaudière et mise en relation avec l'intégrité biotique du milieu aquatique*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes aquatiques.



**Corporation de l'Aménagement de la  
Rivière l'Assomption**

Karine Loranger  
Chargée de projets  
450 755-1651 poste 103  
[kloranger@cara.qc.ca](mailto:kloranger@cara.qc.ca)



**Comité Zone d'Intervention Prioritaire des  
Seigneuries**

Noémie Lafortune  
Chargée de projets  
450 713-0887  
[n.lafortune@zipseigneuries.com](mailto:n.lafortune@zipseigneuries.com)

